

Réunion : Sixième comité environnemental de liaison avec la collectivité  
Date : 29 mai 2003  
Heure : 19 h  
Lieu : Centre récréatif de Belledune

### **ORDRE DU JOUR**

1. Rappel à l'ordre du jour
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 24 avril 2003
4. Correspondance
5. Affaires courantes
  - Impressions/Questions/Commentaires sur le voyage à Récupère Sol Inc.
  - Babillard électronique pour le comité environnemental de liaison avec la collectivité
  - Présence des membres
  - Présentation par Jacques Whitford sur les résultats de l'évaluation du risque pour la santé
6. Affaires nouvelles
7. Additions à l'ordre du jour
8. Prochaine réunion
9. Ajournement

### **COMITÉ ENVIRONNEMENTAL DE LIAISON AVEC LA COLLECTIVITÉ PROCÈS-VERBAL DU 29 MAI 2003**

Étaient présents :

Francine Léger Guitard, citoyenne locale  
Mark Roherty, citoyen local  
Joe Noel, maire du village de Belledune  
June Boulay, Noranda Medical Centre  
Roger Vienneau, co-président  
Carey Letts, Bennett co-président  
Cléo Haché, citoyenne locale  
Gaétan Landry, Union des Pêcheurs des Maritimes  
James McDonnell, Belledune Regional Environment Association  
Mario LaPointe, Premières nations d'Eel River Bar  
Paul Fournier, ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux  
Denis Marquis, Jacques Whitford  
David Rae, Jacques Whitford

Absents :

Paul Deveau, NB Smelter  
Brenda Kelley, BSD  
Sheila O'Kane, BSD  
Susan Firlotte, citoyenne locale

## **Introduction**

- Rappel à l'ordre de la réunion à 19 h par Roger

## **Ordre du jour**

Accepté d'ajouter le courrier électronique de Brenda Kelley de Bathurst Sustainable Development dans « Correspondance »

Gaétan propose d'adopter l'ordre du jour, Joe appuie, tous les membres sont en faveur; motion adoptée.

## **Adoption du procès-verbal du 15 mai 2003**

James M. fait remarquer que dans « Affaires courantes » le second point sous 'Dernières nouvelles du plan de protection environnementale' devrait se lire Approbation d'exploitation et non Approbation de construction phase deux.

Joe propose d'adopter le procès-verbal Gaétan propose d'adopter l'ordre du jour, Joe appuie, tous les membres sont en faveur; motion adoptée

## **Correspondance**

Le courrier électronique envoyé par Brenda Kelley le 28 mai a été envoyé à plusieurs personnes, il serait bon que Brenda explique qui sont ces personnes

Roger fait remarquer que le nom du chef du parti N.P.D., Elizabeth Weir, figure sur le message; il semble que ce soit une démarche politique, d'autant plus que nous sommes en période d'élection.

Des organismes des médias figurent aussi sur le courrier électronique en contravention aux Attributions et mandat du CELC; seuls les co-présidents sont censés communiquer avec les médias.

Roger suggère de faire un tour de table pour enregistrer les opinions des membres sur la pertinence de ce courrier électronique; accepté.

Francine – se demande s'il est nécessaire d'envoyer des copies électroniques à tant de personnes en dehors des membres du CELC, elle fait aussi remarquer que la question 16 du courrier électronique ne portait pas spécifiquement sur les étangs bitumeux de Sydney et qu'elle devrait donc être posée avec la question 1; il faudrait peut-être communiquer avec Brenda parce qu'elle ne lit peut-être pas tous les procès-verbaux.

June – convient que le courrier électronique avait peut-être un motif politique, mais il faudrait traiter les deux questions de son courrier électronique.

Mark – pense qu'elle sait comment fonctionne le comité et qu'il serait plus approprié de poser les questions au comité avant de les diffuser par courriel.

Paul – du point de vue du MEGL, Bennett avait répondu à BREA à la question sur les étangs bitumeux de Sydney le 6 mars. Paul lit la question et la réponse de Bennett:

Q. : « Est-ce que l'installation de Belledune pourra traiter les résidus des étangs bitumeux de Sydney? Si oui, y a-t-il des négociations ou des ententes établies ou s'attend-on à ce qu'il y en ait? »

R. : « La technologie proposée pour l'installation de traitement de Belledune pourrait traiter les matériaux provenant des étangs bitumeux de Sydney, d'un point de vue

technique. Cependant, il n'y a pas de négociation ni d'entente à cet égard. Bennett reconnaît les sensibilités potentielles à l'égard des étangs bitumeux de Sydney, et la société essaierait d'engager des discussions avec la collectivité s'il était proposé que ces matériaux soient traités à Belledune. Il est également possible que, dans ce cas, il faudrait une nouvelle inscription en vertu des Études d'impact sur l'environnement. »

Gaétan – pas besoin d'inclure les médias sur la liste de courrier électronique. Si Bennett a déjà répondu à cette question il n'est pas nécessaire d'y répondre une fois de plus. Elle a peut-être oublié d'enlever certaines adresses de courriel de la liste de distribution habituelle de BSD.

James – est d'accord ainsi que d'autres membres, mais elle fait partie d'un autre comité, donc elle pourrait envoyer ces questions comme rapport de ce groupe.

Mario – il est inapproprié d'envoyer ces questions aux médias, il faut lui poser des questions sur son raisonnement et elle devrait expliquer dans une lettre pourquoi elle a envoyé cette lettre.

Joe – il est clairement dit dans les attributions du CELC, qui s'adresse aux médias; il y a aussi un problème de confidentialité. On a déjà répondu à la question, elle a occupé la réunion pendant 20 minutes avec ce courriel. Il faudrait lui envoyer une lettre pour lui faire savoir qu'elle est en violation des attributions. Les membres de ce comité prennent très au sérieux le temps qu'ils lui consacrent.

Roger demande à Denis de commenter la question n°16 (« Avez-vous inclus une évaluation sur l'impact qu'aura votre installation sur l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre dans la région? » Denis déclare que chaque fois que vous brûlez du combustible fossile, vous avez des gaz à effet de serre. On n'en a pas tenu compte dans l'ÉRS parce que c'est un problème mondial, pas un problème régional.

En terme de bassin atmosphérique, les contributions de Bennett ne seraient qu'une goutte d'eau dans l'océan, surtout parce que la société utilise un combustible plus propre comme le propane ou le butane. On peut faire une estimation qui sera remise par écrit.

Roger propose qu'une réponse soit écrite puis distribuée aux membres du CELC avant qu'elle soit envoyée. June appuie, tous les membres sont en faveur; motion acceptée.

### **Affaires courantes**

#### *Impressions/Questions/Commentaires sur le voyage à Récupère Sol Inc.*

Francine a beaucoup aimé le voyage, mais elle a trouvé que l'endroit était poussiéreux et elle a pensé que c'était peut-être dû à une autre industrie lourde. Elle s'est aussi posé des questions sur la zone tampon si elle conduisait aux alentours – qu'est-ce qu'elle verrait? Pour lui répondre, Denis a montré une photo aérienne et décrit la profondeur de la zone tampon ~30 pi de la route 134.

June a dit qu'elle était heureuse d'y être allée, mais elle pensait que c'était plus grand. Elle était surtout intéressée par les tests des ouvriers et de l'équipement de protection individuelle, mais toutes ses questions ont trouvé une réponse.

Cléo – pensait aussi que c'était plus grand. Jean-François (directeur de l'usine) a bien expliqué et a répondu à leurs questions.

Mark a déclaré qu'il était impressionné par la ventilation et qu'il était heureux du voyage à RSI.

Francine a fait remarquer que les conteneurs pour le transport maritime n'étaient pas comme elle le croyait, ils n'étaient pas aussi solides qu'elle l'aurait cru d'après la description verbale. Carey a demandé plus de renseignements sur les conteneurs.

Paul était heureux de la possibilité de visiter l'usine.

Gaétan a dit que c'était une belle installation et que ce serait une bonne transformation pour Belledune. Il a aimé l'honnêteté de Jean-François et de Gilles sur les côtés positifs et négatifs de l'installation.

James a trouvé qu'il y avait beaucoup de renseignements et de paramètres disponibles pour contrôler le processus et qu'un grand nombre des différentes parties du processus pouvaient être contrôlées – bon détail. Il a aussi été impressionné par la transparence.

Mark a demandé si en doublant le fond du camion de plastique le matériel ne pourrait plus geler sur le fond du camion? Carey a déclaré que l'expérience à RSI durant la dernière saison était que malgré la doublure de plastique, quelquefois, le matériel restait collé au camion. Joe a suggéré que c'était peut-être dû à l'humidité présente avant que le plastique soit déposé et le matériel chargé.

Mario a dit qu'il avait aimé le voyage, la visite était bien organisée et il y avait beaucoup de détails. Il pense qu'avec les améliorations technologiques, l'usine Bennett à Belledune serait encore mieux.

Roger a fait remarquer que les fermiers de la région de Saint Ambroise étaient occupés le jour du voyage, mais qu'il était possible de s'arranger pour rencontrer des fermiers de la région de Saint Ambroise ou de discuter avec eux de l'expérience de RSI.

#### *Babillard électronique pour le comité environnemental de liaison avec la collectivité*

Un babillard électronique convenable a été trouvé pour les membres du CELC; il est affiché sur le site d'EZ Board. Les comptes devraient être prêts à utiliser dans une ou deux semaines.

#### *Présence des membres*

Lors de la dernière réunion, on avait parlé du problème des membres qui ne viennent pas aux réunions. Discussion pour savoir s'il devrait exister un calendrier pour les réunions manquées pour lesquelles on avait demandé aux membres s'ils étaient intéressés ou pas?

Le plus important est que les membres reçoivent tous les documents des réunions même s'ils ne peuvent y être présents.

Roger enverra une lettre à ceux qui n'ont pas pu être présents dernièrement.

Mario a déclaré qu'il n'avait pas pu venir jusqu'à maintenant parce qu'il avait d'autres engagements, mais qu'il sera présent désormais.

#### *Présentation sur le risque pour la santé*

Denis a présenté l'évaluation de risque pour la santé et David Rae qui est le chef de l'ÉRS. David a pris les résultats sur la qualité de l'air et la modélisation des émissions de gaz et a fait des estimations à partir de ces données. Des hypothèses conservatoires ont été émises et un choix de produits chimiques potentiellement préoccupants (PCPP) a été fait en utilisant un document de politique générale de l'EPA américaine pour la sélection. Une liste finale des PCPP a été créée qui contient les métaux, les hydrocarbures, les

hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), les dioxines et furanes, les gaz de combustion et les composés organiques volatils et semi-volatils (COV et COSV).

Francine a demandé quels genres de sites industriels nettoierait l'installation de Belledune. Carey a répondu que les installations de traitement du bois demanderaient les services de Bennett – pas tellement les sites de stations service puisqu'il y a des façons moins chères de nettoyer ces sites.

Ensuite, les modes d'exposition ont été établis. Les récepteurs et leurs locations ont été choisis. Il a été calculé que le point de contact maximal (PCM) se trouve juste au sud de l'usine Bennett.

Paul a demandé si les résultats ne seraient pas influencés par le fait que l'ÉRS reposait sur les résultats de RSI, et que Belledune aura un niveau de technologie plus avancé.

Denis a répondu que cela augmenterait le niveau de sécurité.

Roger a posé des questions sur la surveillance de l'environnement et la zone dans laquelle cela se fera; Bennett fera une surveillance environnementale des conditions de base sur le site et l'eau souterraine du site proposé; celle de l'air n'a pas encore été définie.

#### **Nouvelles affaires**

Aucune

#### **Additions à l'ordre du jour**

Aucune

#### **Prochaine réunion**

Le 12 juin 2003 au Centre récréatif de Belledune.

#### **Ajournement**

Roger a ajourné la réunion à 20 h 45